

**VILLE  
DE  
MOULINS-LÈS-METZ**

**SEANCE DU TRENTE SEPTEMBRE DEUX MILLE VINGT-CINQ à 20 H 00**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Jean BAUCHEZ, Maire.

Département  
de la Moselle

Arrondissement  
de METZ

Nombre des Membres  
du Conseil Municipal  
élus : 29

Nombre des Membres  
en fonction : 29

Nombre des Membres  
qui ont assisté à  
la séance : 18

Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de votants : 18  
(Madame Bernadette LAPAQUE,  
Présidente de l'Association « Le Foyer  
Cultuel », ne participe pas au vote)

Convoqués le :  
23/09/2025

**Etaient présents** : Madame Claudie FUZEWSKI, Monsieur Marc PINAULT, Madame Bernadette LAPAQUE, Madame Armelle CHAMPLON, Monsieur Hervé BOURGUIGNON, Madame Maryse GLEMET, Monsieur Romuald DUDA, Monsieur Léo KANNY, Adjoints au Maire.  
Monsieur Jean-Yves BEGUE, Madame Monique SCHALLER, Madame Dominique LANCERON, Madame Pascale HOLLE, Madame Valérie BOHR, Monsieur Michel SCHALLER, Monsieur Michel LUTZ, Monsieur Laurent PERRIN, Madame Michelle WIBRATTE, Conseillers Municipaux.

**Etaient absents** : Monsieur Michel LEICK, Madame Jeannine BILLOTTE, Monsieur Frédéric RENAUDAT, Madame Virginie GELLENONCOURT, Monsieur Farès CHABI, Madame Vanessa CARRARA, Monsieur Clément CONROUX

**Etaient excusés** : Monsieur Francis GUEHERY, Madame Nadège DRISSI, Monsieur Yann MAUCOURT

**Absents ayant donné pouvoir** :

Madame Rachel NICOLAS, Conseillère Municipale, ayant donné pouvoir à Madame Claudie FUZEWSKI

**Secrétaire de séance** : Monsieur Nicolas POIRIER

=====

**POINT 2025-48- Participation exceptionnelle à l'association « le Foyer Culturel »  
et achat d'un tableau dans le cadre de l'organisation d'une exposition  
de peinture**

Rapporteur : Léo KANNY

Dans le cadre de l'exposition de peinture de l'association « le Foyer Culturel » qui se déroulera les 15 et 16 novembre 2025, Madame la Présidente de l'association a saisi la commune afin de disposer d'un soutien financier.

Par ailleurs, la commune acquiert, lors de ces expositions, un tableau original auprès de l'un des exposants afin de garnir les salles et bureaux de la commune.

VU l'avis favorable de la commission des finances en date du 30 septembre 2025,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**VERSE** une participation financière de 100,00 € à l'association « le Foyer Culturel » afin de faciliter l'organisation de cette manifestation,

**DECIDE** d'acheter un tableau pour un montant maximum de 350,00 € dont la somme sera versée directement à l'artiste.

**CHARGE** Monsieur le Maire ou son représentant de l'exécution de la présente délibération.

(Madame Bernadette LAPAQUE, Présidente de l'Association « Le Foyer Culturel », quitte la salle du Conseil Municipal et ne participe pas au vote)

**Approuvé à l'unanimité**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

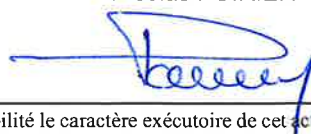
057-215704875-20250930-2025-48ADEL-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/10/2025  
Notification : 06/10/2025

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS  
POUR EXTRAIT CONFORME  
MOULINS-LES-METZ, le 30/09/2025

Le secrétaire de séance,  
Nicolas POIRIER



Le Maire,  
Jean BAUCHEZ

